



Mairie de
CERNEX

2021/2024

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL



M. le Maire
Vincent TISSOT

Date de présentation du projet : Juin 2021

Collectivité territoriale porteuse du projet : Commune de Cernex

Nom du correspondant : André Seifert

Fonction : 2^{ème} adjoint, Commission scolaire et périscolaire

Adresse : Mairie de Cernex, 77 place de la Mairie, 74350 Cernex

Téléphone : 06.12.41.73.63

Adresse électronique : commission.scolaire@cernex.fr

Sommaire

I.	Présentation du territoire	
1.	La commune de Cernex	5
1.1.	Situation géographique	5
1.2.	Répartition de la population par tranches d'âge	5
1.3.	Niveaux d'études de la population	6
1.4.	Types d'emplois de la population	6
1.5.	Revenus	7
1.6.	Lieux de travail et horaires professionnels.....	7
1.7.	Transports	7
2.	Structures et associations éducatives et sociales	8
2.1.	Une politique éducative forte	8
2.1.1.	Historique du C.L.A.E. (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole)	8
2.1.2.	Historique de l'école	10
2.2.	Présentation d'associations	14
2.2.1.	L'A.R.P.E.C. (Association Rurale des Parents d'Elèves de Cernex).....	14
2.2.2.	L'A.A.P. (Arbre à Palabres)	14
2.2.3.	La Récré – Club des Aînés.....	16
2.2.4.	La Marmotte	16
2.2.5.	L'association LocalTerre&Co	16
2.2.6.	Foot de Cernex	16
2.2.7.	Le comité des fêtes	16
1.	Organisation du C.L.A.E.	17
1.1.	Représentation d'une semaine	17
1.2.	Quotient familial et Tarifs.....	20
1.3.	Modalités d'inscriptions	21
2.	Les objectifs du Projet EDucatif Territorial et Plan Mercredi (2021-2024)	21
2.1.	Durée du P.E.D.T.	21
2.2.	Le champ d'application du projet.....	21
2.3.	Objectifs éducatifs	22

2.4.	Les liens et le soutien de la Commune aux activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et associatives.....	23
2.5.	Objectifs pédagogiques	23
2.5.1.	Coopérer avec les autres « Je participe ».....	24
2.5.2.	Ouverture d'esprit « J'accepte »	24
2.5.3.	Confiance en soi « Je suis capable »	24
3.	Actions menées sur le terrain.....	24
3.1.	Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant.....	24
3.1.1.	L'enfant doit pouvoir s'inclure facilement.....	24
3.1.2.	Activités pour tous	25
3.1.3.	Donner à chaque enfant la possibilité de s'exprimer	25
3.2.	Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté	25
3.2.1.	Impliquer l'enfant dans le développement durable :	25
3.2.2.	Offrir aux enfants une nourriture de qualité en accord avec nos projets d'écocitoyenneté:.....	26
3.2.3.	Activités Récup'	27
3.3.	Amener l'enfant à s'ouvrir au monde, vivre ensemble.....	27
3.3.1.	Echanges intergénérationnelles	27
3.3.2.	Découverte et respect de son territoire	27
4.	Evaluation	28
4.1.	Membres du COPIL.....	28
4.2.	Sens de l'évaluation du projet.....	28
4.3.	Méthodologie d'évaluation	29
4.3.1.	Evaluations quantitatives.....	29
4.3.2.	Evaluations qualitatives	29
4.3.3.	Moyens de l'évaluation	29
5.	Annexes.....	30

I. Présentation du territoire

1. La commune de Cernex

1.1. Situation géographique

Le Projet Educatif Territorial concerne l'ensemble du territoire de la Commune de Cernex.

La Commune est une commune rurale, non située en zone prioritaire. Elle est située en Haute-Savoie dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle est à 25 km d'Annecy et à 20 km de Genève, proche de Cruseilles, à 6 km au nord-ouest. Elle est constituée de nombreux hameaux qui se dispersent sur les collines des deux versants du Nant trouble. La commune compte 1010 habitants en 2017 appelés les Cernexiens et les Cernexiennes.

Elle attire, elle séduit, par la force et la beauté de son âme (qui se construit autour de son école et d'un dynamisme associatif incroyable), mais aussi de par sa physionomie tout en rondeur, son paysage riche et vallonné.

Un parfait et savant équilibre entre bois, champs et prairies, haies et bandes boisées, ripisylves, bâtis et vergers.

Ecole, locaux communaux du périscolaire-accueil de loisirs, Salle polyvalente et Maison communale sont situées au chef-lieu, dans un périmètre favorable au fonctionnement commun et au partage des ressources. Ainsi, le périscolaire se trouve dans le même bâtiment que l'école, la Maison communale se situe au-dessus de la Mairie, en face de l'école, la Salle polyvalente est en face de la Mairie et de l'école.

Situé au chef-lieu même de Cernex, le château surveillait une intersection de trois chemins : l'un venant de la vallée des Ussets, l'autre du col du Mont-Sion et le troisième de Viry.

Cernex possède une église de style gothique. Elle a été construite en 1646 puis rallongée en 1749 à partir de la voûte centrale. Deux chapelles latérales ornent l'église, dont la chapelle Saint-Martin, patron de la paroisse.

1.2. Répartition de la population par tranches d'âge

La population de Cernex, de 1049 habitants au recensement 2018 est constituée pour :

- 22.4 % de 0 à 14 ans,
- 58% de 15 à 59 ans,
- 14.2 % de plus de 60 ans.
- 5.4 % de plus de 75 ans.

La répartition homme-femme est équivalente.

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	2012 à 2017
Variation annuelle moyenne de la population en %	1,3	2,2	2,3	3,6	3,0	1,1	1,6
due au solde naturel en %	-0,3	0,2	-0,1	0,5	1,0	0,7	0,6
due au solde apparent des entrées sorties en %	1,5	2,1	2,4	3,1	1,9	0,4	1,0
Taux de natalité (‰)	11,7	11,0	9,3	13,8	13,9	10,0	9,3
Taux de mortalité (‰)	14,2	9,2	9,8	8,5	3,4	3,1	3,3

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.
Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales - État civil.

1.3. Niveaux d'études de la population

65 % de la population a un niveau d'étude supérieur au bac en 2018.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2017

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	694	348	347
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	9,2	10,5	8,0
BEPC, brevet des collèges, DNB	3,0	1,9	4,1
CAP, BEP ou équivalent	23,9	25,3	22,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	16,3	17,6	14,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	16,4	14,3	18,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	14,6	13,5	15,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	16,6	16,8	16,3

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

1.4. Types d'emplois de la population

En 2017, le taux d'activité est de 84.9% chez les hommes et de 77.2% chez les femmes, avec un taux de chômage de 8.7 % chez les hommes et 7.2 % chez les femmes.

La population salariée représente 82.8 % des hommes actifs et 88.1% des femmes actives. Parmi la population salariée, le taux de travail à temps partiel est de 9,6 % pour les hommes et de 45.9 % pour les femmes.

La population non salariée se répartit chez les hommes pour 7.4 % en indépendants et 8.1% en employeurs, chez les femmes, pour 8.1% en indépendantes et 3.8 % en employeurs.

1.5. Revenus

En 2021, le revenu moyen par personne est de 3495 € par mois.

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2018

	2018
Nombre de ménages fiscaux	369
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	981
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	41 940
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FIloSoFi) en géographie au 01/01/2021.

49.3 % des personnes entre 25 et 79 ans vivent en couple.

1.6. Lieux de travail et horaires professionnels

Le tableau ci-dessous montre que 87.8% de la population active de notre commune travaille dans une région hors de la commune, principalement en Suisse.

Ceci induit des contraintes d'horaires des parents et des besoins de garde couvrant une amplitude horaire importante.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	411	100	436	100	470	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	71	17,4	60	13,7	57	12,2
dans une commune autre que la commune de résidence	340	82,6	376	86,3	413	87,8

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

1.7. Transports

Cernex étant une Commune rurale, le moyen de transport majoritaire sur la Commune est le véhicule individuel, que ce soit pour se rendre sur le lieu de travail, pour l'accès aux activités culturelles ou sportives. 97.8 % des foyers ont une voiture, environ 63 % ont deux véhicules ou plus.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017

	pourcentage
<i>Pas de déplacement</i>	6,1
<i>Marche à pied (ou rollers, patinette)</i>	1,0
<i>Vélo (y compris à assistance électrique)</i>	0,2
<i>Deux-roues motorisé</i>	2,6
<i>Voiture, camion ou fourgonnette</i>	88,2
<i>Transports en commun</i>	1,8

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

2. Structures et associations éducatives et sociales

2.1. Une politique éducative forte

2.1.1. Historique du C.L.A.E. (Centre de Loisirs Associé à l'École)

L'association *Picotin*, association de parents, loi 1901, créée en 1998, avait pour objectif de proposer différents services périscolaires ou extrascolaires aux enfants de l'école du village, voire des environs.

Picotin s'intéresse avant tout à l'enfant, encadré sous la responsabilité d'employés aux compétences reconnues et faisant bénéficier les enfants de l'environnement de choix de la Commune en privilégiant les activités de plein-air. Par ailleurs, il s'agissait d'offrir aux parents un service simple, aussi accessible et souple que possible, pour leur simplifier la vie.

La cantine et la garderie périscolaire sont les premiers services ciblés par *Picotin* à ses débuts. Le centre de loisirs sans hébergement, continuation logique des activités déjà existantes, a ouvert ses portes en 2000, pour prendre en charge les enfants pendant les vacances scolaires.

Se sont ensuite ajoutées des activités extrascolaires pour enfants et adultes : cours de gym et de yoga, cours d'informatique, espace multimédia, aide informatique à domicile.

Enfin en 2003, l'association organise la course « *La Picotine* », qui a remporté pendant plusieurs années un vif succès, avec pour objectif l'animation du village en lui donnant une image dynamique et positive, le développement du lien entre les habitants, la rencontre avec les partenaires politiques (élus), administratifs (Jeunesse et Sport),

associatifs (partenariat avec l'E.S (Etoile Sportive) Cernex pour des stages de foot estivaux).

Le Plan Local pour l'Enfance et la Jeunesse est mis en place en 2005, partant des constats suivants :

- « Evolution rapide de la démographie du village, avec un nombre important de travailleurs frontaliers avec la Suisse, demandeurs de structures encadrant les jeunes.
- Temps de transport important pour se rendre à Cruseilles pour des activités péri-ou extrascolaires du fait des problèmes de circulation.
- Nécessité de développer et de coordonner des projets éducatifs, sportifs et de loisirs pour les enfants et les adolescents de Cernex. »

En 2005, la Mairie, sous le mandat de M. Georges MEGEVAND, l'Association *Picotin* et l'école mettent en commun leurs ressources et leurs efforts à travers un projet global qui donne un sens à leurs actions et avec comme idées directrices : « *Et si nous décidions de proposer aux jeunes le cadre le plus favorable possible ?* »

Ce projet concerne à l'époque environ 200 enfants, de la maternelle au lycée.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Mettre en place d'un projet d'école « Citoyenneté et vivre ensemble », à travers la signature d'un C.E.L. (Contrat Educatif Local).
- Mettre en place d'un espace multimédia pour faire face aux nouveaux défis du XXI^{ème} siècle.
- Proposer une animation périscolaire cohérente pour la pause méridienne et restaurant scolaire.
- Maintenir la garderie et lui donner les moyens de fonctionner.
- Travailler sur la qualité de l'offre d'animation du centre de loisirs.
- Mettre en place une activité extrascolaire « gymnastique » pour maintenir une activité sportive sur le lieu de vie des enfants.

En 2008, le Projet Educatif Local est maintenu, piloté par la D.D.J.S. (Direction Départementale de Jeunesse et Sports), la C.A.F. (Caisse d'Allocution Familiale), la Mairie, la Direction de l'école et l'association *Picotin*.

Le projet prend son origine dans :

- La continuité du précédent C.E.L..
- Le besoin identifié sur la Commune d'accueil péri et extrascolaire.
- Le souhait de mettre en place des activités de qualité avec une plus-value éducative.
- L'importance de « créer » des racines aux enfants et d'intégrer les nouveaux arrivants.
- La volonté de développer les notions de respect et de compréhension de l'environnement direct et du milieu.

Les priorités éducatives visées sont de donner un cadre d'apprentissage serein et enrichissant aux enfants, de leur donner des notions de citoyenneté et d'écologie en

exploitant les ressources environnantes, de leur donner accès à des activités sportives et culturelles, tout en observant l'impact des actions sur le niveau d'attention dans les classes, en partenariat avec les institutrices.

Les activités mises en place, en continuité ou en création sont :

- Pérennisation des activités sportives de gymnastique et ajout d'une activité judo.
- « Remue-méninge ».
- Création d'un jardin biologique.
- Poursuite de la réflexion sur l'animation de la pause méridienne.
- Création d'une animation « artiste en herbe ».

En 2009, l'association *Picotin* est dissoute. La Commune de Cernex, sous le mandat de Mme Josiane Charrière, municipalise la gestion du restaurant scolaire, du périscolaire et du centre de loisirs *Picotin*. En 2014, *Picotin* est renommé le C.L.A.E..

2.1.2. Historique de l'école

Une délibération datant de 1845 fait apparaître que « ...depuis environ sept ans il y a un fonds alloué au budget pour un vicaire régent qui n'a cessé d'enseigner depuis lors : la commune soit les enfants qui profitent de l'enseignement louent une chambre pour cet objet, moyennant une rétribution que chacun fournit volontairement... »

Donc cet enseignement était dispensé depuis 1838 par ce deuxième vicaire de la paroisse appelé Ambroise CHOUNEX. Il ne concernait que des garçons volontaires et était payant. Il était dispensé dans une salle du château, probablement la Salle des Chevaliers (délibération du 03/04/1853).

Année 1855. « ...Le susdit Conseil désirant donner autant que possible une instruction suffisante aux jeunes filles de la paroisse, ont convenu avec Mademoiselle Jeannette, fille de vivant André BARTHASSAT, régente patentée, née et domiciliée de la commune de Cruseilles qui a déjà rempli les fonctions de régente dans ladite commune l'année proche passée, ici présente et acceptant et au besoin autorisée par ledit André à feu Claude BARTHASSAT, son père, ont convenu, dis-je, qu'elle ferait la classe à toutes les jeunes filles de la commune qui se présenteront à son école qui sera située au chef-lieu de Cernex, qu'elle leur enseignera l'alphabet, la lecture du français et du latin, l'écriture, l'arithmétique, les premiers éléments de la langue française, la maille et le tricot et en un mot tout ce qui est relatif à l'école primaire élémentaire, et ce 2 fois par jour, 3 heures le matin et 3 heures le soir, les dimanches jeudis et fêtes chaumées excepté pendant l'espace de 10 mois consécutifs à commencer dès demain.

L'école maternelle est construite en 1998.

Les statistiques de l'année 2017 montrent que 99.4% des enfants de 6 à 14 ans sont scolarisés. 100% des filles de 15 à 17 ans sont scolarisées et 100 % des garçons.

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2017

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	56	40	72,4	63,3	82,1
6 à 10 ans	79	78	98,8	97,5	100,0
11 à 14 ans	66	66	100,0	100,0	100,0
15 à 17 ans	53	53	100,0	100,0	100,0
18 à 24 ans	64	30	46,3	33,3	64,3
25 à 29 ans	52	2	3,7	0,0	7,1
30 ans ou plus	616	6	0,9	0,6	1,2

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

En 2020/2021, l'école primaire accueille 139 enfants. Le nombre moyen d'élèves par classe est 27,8. Une création de classe est prévue pour la rentrée 2021.

- 1 classe Petite-Section / Moyenne-Section
- 1 classe Grande-Section / CE1
- 1 classe CP
- 1 classe CE1/CE2
- 1 classe CM1/CM2

Effectifs Ecole Cernex	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PS	8	15	8	22	15	14	17
MS	14	9	15	10	22	16	14
GS	16	13	10	15	10	26	19
Maternelles	38	37	33	47	47	56	50
CP	22	16	14	10	17	10	27
CE1	15	24	17	13	12	20	13
CE2	17	15	25	18	10	13	20
CM1	12	13	14	25	18	13	14
CM2	19	14	11	13	22	17	15
Elémentaires	85	82	81	79	79	73	89
Total	123	119	114	126	126	129	139

Les projections d'évolution des besoins scolaires 2025-2030 sont résumées dans la figure suivante :

Hypothèse d'évolution des effectifs scolaires	
2013-2014	130 élèves
2018	153 élèves
2025-2030	179 élèves
2025-2030 avec DC	203 élèves

Source : Etude CAUE – CCPC 2015

La Directrice de l'école maternelle et primaire de Cernex, entourée d'une équipe dynamique d'enseignants et d'A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) organise des activités variées, avec le support financier de l'A.R.P.E.C. (Association Rurale des Parents d'Elèves de Cernex). De nombreux projets et activités socio-éducatives sont organisés, comme la prévention routière, la piscine, la musique (chant en classe, partenariat avec l'école de musique de Cruseilles), les sorties cinéma, la course longue, l'écriture et l'impression d'un livre. Pendant l'année scolaire 2018-2019, les enfants ont pu découvrir l'art du cirque.



Le projet d'école :

Les grands axes :

- Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun.
- Education artistique et culturelle, sportive et humaniste.
- Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers.
- Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat...).

Les objectifs d'école :

- Réinvestir les connaissances orthographiques et grammaticales.
- Améliorer la lecture orale.
- Améliorer la prise de parole et la lecture orale.
- Découvrir les différentes formes d'art.
- Connaître les éventuels troubles et mettre en place des aides. Créer les conditions matérielles et pédagogiques pour la réussite des élèves.
- Permettre une meilleure interactivité école/famille.
- Favoriser le développement durable.

Les domaines d'enseignement :

- Français :
 - o Lecture et compréhension de l'écrit
 - o Ecriture
 - o Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)
 - o Langue orale
- Enseignement artistique :
 - o Arts plastiques
 - o Education musicale
 - o Histoire des arts

2.2. Présentation d'associations

2.2.1. L'A.R.P.E.C. (Association Rurale des Parents d'Elèves de Cernex)

Le but de l'association consiste à récolter des fonds pour financer les projets d'école et l'achat de matériel pour les enfants et à organiser des rencontres festives entre les familles du village.

- Janvier : Vente de galettes des rois
- Mars : Carnaval
- Avril : Photos de classes
- Mai : Vide-grenier, vente de plants, participation aux grandes médiévales d'Andilly
- Juin : Fête de la musique, Fête de l'école
- Octobre : Vente de brioches
- Novembre : Vente de sapins
- Décembre : Défilé du Père Noël

2.2.2. L'A.A.P. (Arbre à Palabres)

En reprenant les activités sportives et socioculturelles de l'association Picotin, l'association *L'Arbre à Palabres* s'est donné pour objectif de proposer des activités accessibles à tous (enfants, ados, adultes) sur la Commune, hebdomadaires ou ponctuelles tout au long de l'année.

Elle a également pour but d'encourager l'échange et le partage, tout en favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Programme enfants et ados

ACTIVITE	JOUR	HORAIRES	AGE / NIVEAU	COTISATION à l'année
Activités artistiques				
COUTURE (max. 5 élèves)	Lundi Mardi	17h-18h30 17h-18h30	A partir du CE2	350 € + 50 € de matériel (fourni) <i>(1h30 de cours)</i>
Activités sportives				
JUDO (max. 12 élèves)	Lundi	16h30-17h30* 17h30-18h30 18h30-19h30	GS/CP CE1/CE2 CM1/CM2	150 €
DANSE (MODERN JAZZ) (1 ^{er} cours max. 10 élèves, 2 ^e cours max. 12)	Mardi	16h30-17h30* 17h30-18h30	MS/GS/CP/CE1 CE1/CE2/CM1/CM2	180 €
STREET JAZZ (max. 12 élèves)	Mardi	18h30-19h30	CM2 / collège	180 €
GYM KIDS de 3 à 5 ans (1 ^{er} cours max. 10 élèves, 2 ^e cours max. 12)	Mercredi Jeudi	9h-9h45 17h-17h45	PS/MS/GS GS/CP/CE1	180 €
Activités musicales				
EVEIL A LA MUSIQUE Année 1 (max. 8) Année 2/3 (max. 8) - éveil & approche du piano	Lundi Jeudi	16h30-17h30 16h30-17h30	A partir de la MS, groupe à définir selon le niveau	180 €
PETITS MUSICIENS Découverte et pratique de 4 instruments au cours de l'année (max. 5)	Jeudi	17h30-18h30	CE1/CE2	280 €
CHANT / CHORALE (max. 8 élèves)	Mercredi	11h-12h 17h30-18h30	Du CE1 au CM2 Collège	180 €
CERNEX'BAND Groupe de musique (max. 6) pour les enfants pratiquant déjà un instrument	Lundi	17h30-18h15 18h30-19h15	Groupe 1 : CM1-CM2 Groupe 2 : Collège	200 €
ATELIER MUSICAL Chaque mois sur un thème différent (reggae, rock...)	Chaque dernier samedi du mois	10h30-12h	A partir du collège, pour les jeunes pratiquant déjà un instrument	100 €

* Pour les cours de 16h30 (et la couture), les enfants sont récupérés par les professeurs AAP l'école à la fin de la classe : ils prennent leur goûter tiré du sac avant de démarrer l'activité à pour la couture).

Programme adultes (dès 16 ans)

ACTIVITE	JOUR	HORAIRES	AGE / NIVEAU	PRIX à l'année
Activités artistiques				
COUTURE (max. 6 élèves)	Lundi Mardi	17h-18h30 17h-18h30	Tous niveaux	350 € + 50 € matériel (fourni) <i>(1h30 de cours)</i>
Activités sportives				
PILATES (max. 15 pers.)	Lundi Jeudi Vendredi	14h-15h 17h30-18h30 10h-11h	Tous niveaux	200 €
YOGA VINYASA (max. 12 pers.)	Mardi Vendredi	19h30-20h30 8h45-9h45	Tous niveaux	200 €
FITNESS	Mercredi	10h-11h15	Tous niveaux	220 € <i>(1h15 de cours)</i>
Activités musicales				
CHANT / CHORALE	Mercredi	18h30-19h30	Tous niveaux	180 €

2.2.3. La Récré – Club des Aînés

L'association organise des rencontres tous les lundis dans les locaux communaux, des manifestations ponctuelles telles que visites de musées et sites remarquables de la région, soirée dansante à l'intention des Aînés du village. Elle organise régulièrement des sorties et activités intergénérationnelles en partenariat avec l'accueil de loisirs.

2.2.4. La Marmotte

L'association, ouverte à tous les habitants de la Commune, offre depuis plus de 30 ans, une représentation théâtrale annuelle et propose également aux adolescents l'interprétation d'une pièce de théâtre.

2.2.5. L'association LocalTerre&Co

Créé fin 2019, un collectif devenu association en novembre 2020. Cette association organise des événements (Carrière de Bacchus avec Apollon 74 et la mairie, le World Clean Up Day en soutien à la mairie), des rencontres avec les habitants (apéros Coquelicots, Atelier "Cernex en transition", projection de documentaires et venue du jeune réalisateur Guillaume THEBAULT, présence au marché, réunions PLU, la présence aux rencontres "Grand Débat" organisé par le conseil), du tractage (pour les composteurs/ComCom), la réflexion pour des projets qui verront concrètement le jour en 2020. La constitution d'un réseau aussi, avec un groupe qui s'élargit. Il réunit maintenant des sympathisants de Cernex et environs : des personnes, des représentants d'associations aux valeurs proches (Enkou'hé à Charly, Salève Vivant à Collonges, Les Amis de Contamines Sarzin, Le Collectif Eco-citoyen de Villy Le Pelloux, Apollon74) LocalTerre&Co a également pu bénéficier du soutien de la mairie et de conseillers à plusieurs occasions pendant cette année écoulée.

2.2.6. Foot de Cernex

Le club a été fondé en 1964 par M. l'abbé Place, curé de Cernex et René Dusonchet. Il a pour projet éducatif de former et suivre les jeunes mais également de motiver les équipes pour qu'elles soient compétitives et qu'elles se retrouvent à la tête des championnats. Le tout, dans le respect des valeurs, des règles de sportivité et d'éthique et surtout dans un esprit de convivialité. Tout cela est rendu possible grâce aux moyens mis à disposition par les municipalités, les compétences des éducateurs, les qualités des joueurs, la passion des dirigeants et des bénévoles, le soutien des partenaires.

2.2.7. Le comité des fêtes

Le comité des Fêtes de Cernex est une association créée en 1987 et à ce jour, menée par des membres très actifs. L'association organise des fêtes tout au long de l'année afin que les habitants de la commune puissent se retrouver dans une ambiance conviviale. Rencontre autour du four à pain les vendredis soir de printemps, journée de l'Alambic, organisation de la fête de la musique, fabrication et vente de pains et de brioches au marché mensuel de Cernex.

II. Mise en place du P.E.D.T.

1. Organisation du C.L.A.E.

1.1. Représentation d'une semaine

Le périscolaire-accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) est signataire d'une Convention Territoriale Globale (C.T.G.).

Notre commune étant située en Haute-Savoie, le calendrier scolaire nous concernant est celui de la zone A (Académie de Grenoble).

Le périscolaire accueille les enfants les lundis, mardis, jeudi et vendredi

- Le matin de 7h30 à 8h30, avec possibilité pour les enfants arrivant avant 8h00 de prendre leur petit déjeuner (fourni par les familles).
- Lors de la pause méridienne de 11h30 à 13h30. La cantine s'effectue en deux services, à 11h30 pour les maternelles et à 12h30 pour les élémentaires.
- Le soir de 16h30 à 18h30. (Goûter fourni par le C.L.A.E. est pris entre 16h35 et 17h00).
- Le mercredi hors vacances scolaires de 7h30 à 18h30

La semaine scolaire se déroule comme suit :

- La classe : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- Le temps de sieste des maternelles (P.S.) de 13h30 à 15h00.
- Les activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 12h00.

Les activités péri et extrascolaires débutent le soir après la classe, dès 16h30 et se terminent à 19h00 pour les enfants les plus âgés (niveau C.M.).

7h30	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30		
I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I		
Périscolaire	Temps scolaire			A.P.C.	Pause méridienne	Sieste (P.S.)			Temps scolaire			Périscolaire	
												Activités extrascolaires	

Le mercredi hors vacances scolaire, le C.L.A.E. accueille les enfants de Cernex et des communes voisines, de 7h30 à 18h30. La journée se déroule comme suit

ORGANISATION JOURNEE CENTRE DE LOISIRS et MERCREDIS

	3/6ans		6/11ans	
7h30/9h Accueil				
9h/9h30		Mise en place activité		Mise en place activité
9h30/10h Appel, présentation de la journée				Activités
10h/11h30 Déroulement des activités		Activités,		
11h30/12h Récréation	11h/12h Préparation cantine mise en chauffe, dressage tables	Récréation Surveillance	Récréation Surveillance	Récréation, lavage des mains
12/13h Cantine		Aide au repas	Service	
13h/14h Ménage, sieste	Ménage Surveillance temps calme	13h30/14h30 Sieste (maximum 15h) Désinfection sanitaire de l'école	Ménage du C.L.A.E.) Sortir poubelles	Temps calme enfants (Groupes en activités calmes)
14h00/15h00 Sieste des petits, Temps Calme, Nettoyage				
15h30/16h Déroulement Activités après midi		Activités		Activités
16/17h Goûter et retour sur la journée		Surveillance		
17h/18h Temps calme et accueil parents		Accueil parents	Surveillance Jeux enfants	Vaisselle du goûter
18h/18h30 Ménage, fermeture				jeux enfants
				Ménage

Nombre d'encadrants	
directeur/ directeur adjoint	animateur 3
animateur 1	animateur 4
animateur 2	

1 animateur / 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur/ 12 enfants de plus de 6 ans

L'association l'Arbre à Palabres propose des activités les mercredis matin et après-midi afin d'augmenter l'offre d'activité sur la Commune et de poursuivre son engagement dans le cadre du partenariat que nous avons mis en place.

La Commune met à disposition de l'association l'Arbre à Palabres (formalisé dans le règlement intérieur du périscolaire), son personnel d'animation pour le transfert des enfants entre les différents temps éducatifs.

Coordination des différents temps éducatifs :

- Sur les jours scolaires, les enfants peuvent se rendre à leurs différentes activités organisées par l'AAP entre 16h30 et 18h30, les allers retours sont encadrés par l'équipe d'animation du CLAE.
- Le mercredi, un enfant peut se rendre, accompagné d'un animateur, à son activité extrascolaire de 9h à 9h45 (gym kids) et de 11h à 12h (chant) puis retourner à l'accueil de loisirs jusqu'à son départ pour la maison.

Au total, le nombre d'heures extrafamiliales d'un enfant peut être au maximum de 11h pendant la période scolaire ainsi que pendant les périodes extrascolaires.

La tarification du périscolaire est subventionnée pour un tiers par la Commune, le second tiers par la Caisse d'Allocations Familiales.

La tarification de l'accueil de loisirs est calculée en fonction du quotient familial et bénéficie des mêmes subventions.

La fréquentation moyenne du périscolaire en 2020/2021 se répartit comme suit :

	Garderie Matin	Pause Méridienne	Garderie Soir
Lundi	10	83/86	25
Mardi	12	77/82	30
Jeudi	13	82/90	28
Vendredi	9	72/82	20
Total Semaine	44	314/340	103
Mercredi	Journée complète :	Matin avec repas	Après Midi sans repas
	18/26	6/9	0/1
	Minimum : 24		Maximum : 35

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Les activités extrascolaires de l'Arbre à Palabres n'ont pas lieu durant ces périodes.

1.2. Quotient familial et Tarifs

Valeur du quotient familial	Coefficient à appliquer aux tarifs de base
< 600	0.80
601 - 800	0.85
801 – 1100	0.90
1101 – 1400	0.95
> 1401	1.00

GRILLE TARIFAIRE

		Tarif		Q F
		Résident	Non-résident	
Frais d'inscription annuels pour le CLAE	Accès aux prestations du CLAE et de la cantine par an / par enfant	20,00 €	20,00 €	N
Cantine	Repas + 1 h garderie + 1 h de garderie offerte	6,90 €	6,90 €	O
Majoration réservation cantine dernière minute (J-6 à J-1 avant 10h)	Par repas	2,00 €	2,00 €	N
Périscolaire - Matin et après 17h00	Par tranche de 30 minutes entamée / par enfant	1,50 €	1,50 €	O
Périscolaire - Soir, 1 ^{ère} ½ heure avec goûter		3,50 €	3,50 €	O
Majoration périscolaire enfant présent non-inscrit	Indépendamment du temps de présence effectif / par enfant	8,00 €	8,00 €	N
Majoration pour dépassement de l'horaire de fermeture périscolaire et A.L.S.H	Par tranche de 30 minutes entamée / par enfant	15,00 €	15,00 €	N
Accueil ALSH mercredi	Matin (avec repas indissociable) 7h30/13h Après-midi (sans repas) 13h/18h30 Journée complète	15,00 € 12,00 € 27,00 €	18,00 € 13,00 € 31,00 €	O

Accueil ALSH vacances et jours fériés (Repas + goûter inclus) Excursion pendant les vacances	Par journée (7h30 à 18h30), avec le repas du midi et un goûter.	27,00 €	31,00 €	0
	Majoration pour transport + droit d'entrée			N

1.3. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions à l'école sont centralisées au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui détient la compétence scolaire.

Les inscriptions au périscolaire, à la cantine et à l'accueil de loisirs sont effectuées directement par les parents en ligne, sur le logiciel de gestion Communal et via un « portail parent », avec un délai d'inscription de 7 jours avant le jour de présence.

Les inscriptions aux activités extra-scolaires de *l'Arbre à Palabres* ont lieu lors d'une « soirée d'inscription », le vendredi suivant la rentrée scolaire.

2. Les objectifs du Projet Educatif Territorial et Plan Mercredi (2021-2024)

2.1. Durée du P.E.D.T.

Pour des raisons d'organisation générale avec l'école, pour avoir une visibilité sur le moyen terme et afin de pouvoir proposer des conventions de partenariat stables avec les associations mobilisées, le P.E.D.T. sera valable pour une durée de 3 ans.

2.2. Le champ d'application du projet

Le Projet Educatif Territorial s'inscrit dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013.

Annexe: « La réforme des rythmes doit agir comme un levier pour faire évoluer le fonctionnement de l'école autour d'un projet éducatif territorial et doit conduire à mieux articuler le temps scolaire et les temps périscolaires et extrascolaires... »

Article L551-1 du code de l'éducation: « Des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, et en complémentarité avec lui, peuvent être organisées dans le

cadre du projet éducatif territorial (...) sans toutefois se substituer aux activités d'enseignement et de formation fixées par l'Etat. »

2.3. Objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs du périscolaire-accueil de loisirs :

1. Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant.
2. Sensibiliser l'enfant à l'éco-citoyenneté.
3. Amener l'enfant à s'ouvrir au monde, vivre ensemble.

Le projet éducatif de 2020 permet de formaliser les principaux objectifs de la structure périscolaire-accueil de loisirs qui se résument ainsi :

- Permettre aux jeunes de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance.
- Faire découvrir aux enfants d'autres cultures, d'autres modes de vie.
- Prendre en compte le respect des rythmes de vie de l'enfant : qu'ils soient en cohérence avec les autres temps de l'enfant (école, famille, temps de loisirs).
- Eveiller les esprits, former des individus libres, responsables.
- Renforcer la solidarité et le civisme.
- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper.
- Participer à la transformation de la société.
- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Rendre service aux familles. Il est important que ce temps d'accueil ne soit pas restrictif dans son fonctionnement et offre un accès au plus grand nombre d'enfants.

La volonté exprimée par le projet est d'aider chacun à s'instruire, progresser, s'élever tout au long de la vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

A l'échelon individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe.

A l'échelon collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage... Il peut s'agir également de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilités et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

Pour les parents, le C.L.A.E. ne devrait pas être un simple moyen de garde d'enfants, mais un lieu où ils les confient avec l'extrême exigence de leur bien-être et pour l'originalité des animations proposées.

2.4. Les liens et le soutien de la Commune aux activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et associatives

La Commune de Cernex a depuis toujours et encore aujourd'hui, dans son projet politique, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les enfants. L'école n'est pas seule dans sa mission d'accès aux savoirs et de formation initiale de tous les jeunes citoyens.

La politique éducative locale mise en œuvre par la Commune de Cernex intervient aussi dans le cadre d'actions concrètes sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire en lien avec ses partenaires :

- Mise en relation des partenaires impliqués dans les différents temps de la journée de l'enfant.
- Mise à disposition et conventions d'utilisation des locaux communaux pour l'école et les associations partenaires.
- Aide logistique à l'accès aux activités extrascolaires.
- Subventions aux transports scolaires et périscolaires.
- Subventions aux sorties scolaires.
- Subventions aux associations partenaires.
- Réflexion sur l'offre de loisirs aux adolescents de la Commune.
- Mise en place d'une charte commune école-périscolaire pour le règlement de la cour de récréation.
- Mise en place de réunions conjointes école, périscolaire, commission scolaire pour une meilleure communication formelle, des actions éducatives concertées et coordonnées, un partage de la transmission des informations aux parents.
- Information et implication des parents-citoyens dans les décisions relatives à l'école et au périscolaire.
- Mise en place d'une restauration scolaire de qualité (Bio et Local), en concertation avec les demandes et doléances des parents et des enfants.
- Mise en place dès la rentrée 2021 d'un comité de pilotage (COFIL).
- Mise en jour régulière du portail d'information et d'un logiciel de gestion des inscriptions par les parents au périscolaire-accueil de loisirs depuis la rentrée 2015.

Dans ce cadre, le **Projet Éducatif Territorial** est cohérent avec notre politique éducative et, est pour la Commune de Cernex, une priorité.

2.5. Objectifs pédagogiques

Nous souhaitons que les enfants puissent acquérir les compétences suivantes :

- Coopérer avec les autres « Je participe »
- Ouverture d'esprit « J'accepte »
- Confiance en soi « Je suis capable »

2.5.1. Coopérer avec les autres « Je participe »

Nous souhaitons que les enfants puissent :

- Trouver leur place au sein du groupe,
- S'entraider au sein du groupe,
- Développer des stratégies pour renforcer l'équipe.

2.5.2. Ouverture d'esprit « J'accepte »

Nous souhaitons que les enfants puissent :

- Apprendre de leur environnement et de leur histoire,
- Reconnaître la richesse d'autres cultures et de la diversité,
- Accéder aux différentes formes d'expression artistique.

2.5.3. Confiance en soi « Je suis capable »

Nous souhaitons que les enfants puissent :

- Développer leurs capacités physiques, manuelles et artistiques,
- Améliorer la compréhension et la gestion de leurs émotions,
- Découvrir l'intérêt de l'apprentissage scolaire par sa mise en pratique.

Les activités doivent prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement en s'appuyant sur les richesses locales, en prolongeant le projet d'école et le projet pédagogique du périscolaire, en y associant sa famille.

3. Actions menées sur le terrain

3.1. Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant.

3.1.1. L'enfant doit pouvoir s'inclure facilement

Attention particulière portée aux enfants hors commune présents les mercredis et en A.L.S.H., faire en sorte qu'ils trouvent facilement leur place parmi les enfants de Cernex qui se connaissent et se fréquentent tout au long de l'année scolaire.

L'accueil de tous les enfants est important, le C.L.A.E. a mis en place une tarification progressive qui s'adapte avec le quotient familial et bons vacances C.A.F. L'inclusion dans les meilleures conditions possibles des enfants en situation de handicap a été pensée. En collaboration avec l'école, les AVS ont des heures libérées pour accompagner l'enfant sur les temps périscolaires.

3.1.2. Activités pour tous

Activités variées, manuelles et sportives. Volonté de se renouveler constamment dans les propositions d'activités en lien avec le projet pédagogique. Combattre l'activisme, chaque activité est réfléchie, doit avoir une portée éducative et ludique. Chaque jour, chaque enfant doit pouvoir s'épanouir dans au moins une des activités proposées.

3.1.3. Donner à chaque enfant la possibilité de s'exprimer

Afin d'améliorer la prise de parole en lien avec le projet d'école, le C.L.A.E. organise des forums de discussion réguliers. Les enfants s'expriment sur le ressenti de leurs journées, points positifs et/ou négatifs. Apprendre à s'écouter les uns les autres, apprendre à prendre la parole en groupe.

Mise en place de sensibilisations sur l'incivilité, l'écocitoyenneté, le vivre ensemble, le harcèlement. A travers des jeux de rôle, des échanges, des petits jeux, l'enfant peut se positionner, s'exprimer, apprendre à être à l'écoute de l'autre et se faire entendre.

Au cours de l'année, une boîte à idées est mise à disposition des enfants. Les enfants y postent idées, souhaits, revendications, expression libre de manière anonyme ou signée s'ils le souhaitent.

3.2. Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté

3.2.1. Impliquer l'enfant dans le développement durable :

En lien avec le projet d'école qui favorise le développement durable, le CLAE a mis en place des activités sensibilisation au compostage : mise en place d'un composteur par la Communauté de communes de Cruseilles afin de récupérer les déchets de tables triés par les enfants pendant la cantine.

Sensibilisation au gâchis alimentaire, pesée des déchets en vue de les réduire.

Réduction des poubelles de la cantine qui se résume à une seule poubelle pour les deux services de midi.

Tri : différents bacs à disposition des enfants (papier/plastique/non recyclable)

Sensibilisation à la pollution, au gaspillage, à la surconsommation, trouver des solutions pour y remédier.

Constat du tri du papier et plastique dans les corbeilles prévues à cet effet, l'investissement des enfants dans ce tri et la motivation à se rendre aux containers. Retours des parents nous rapportant que leurs enfants participent à la maison au tri sélectif ainsi qu'à la protection de la nature en général. Véritable sensibilisation évidente.

Balades écocitoyennes durant lesquelles enfants et animateurs ramassent les déchets dans le village le long des chemins et routes.



3.2.2. Offrir aux enfants une nourriture de qualité en accord avec nos projets d'écocitoyenneté :

Notre choix en accord avec les familles a été de se tourner vers un nouveau prestataire, LEZTROY, proposant des aliments bios, du terroir et du local et nous livrant dans des plats en inox, plus sains que les barquettes en plastique et non polluants. On observe une réduction évidente des poubelles. Notre prestataire LEZTROY est une entreprise éco-responsable : « *Notre Restauration Collective, c'est acheter localement en circuit court, cuisiner et restaurer dans le strict respect de nos Valeurs, des Saisons, de l'Environnement et des hommes* ».

De même pour les goûters, pas de gâteaux à emballage individuel, trop gras, trop sucrés. Travail avec les enfants sur des goûters sains et équilibrés. Valorisation de la tartine. Chaque jour, des tartines différentes : beurre, confiture, miel, chocolat, crème de marron etc...

Pour les boissons : on alterne eau, sirop, jus de fruits et boissons chaudes en hiver : chocolat chaud et tisane. Un cahier répertorie les goûters proposés chaque jour.

3.2.3. Activités Récup'

Mises en place d'activités basées sur la récupération d'objets et matériaux diverses. Rien ne se perd, tout se transforme. Montrer aux enfants comment donner une seconde vie à des objets du quotidien voués à la poubelle : confection de sacs à partir de jeans usagers, bricolages à bases d'objets récupérés.

3.3. Amener l'enfant à s'ouvrir au monde, vivre ensemble.

3.3.1. Echanges intergénérationnelles

Rencontres intergénérationnelles avec les aînés du village organisées chaque trimestre. : sorties éducatives, lotos, préparation de la décoration pour les événements festifs organisés sur la commune.

Echanges épistolaires en lien avec le projet de l'école, travail sur l'écriture, confection de cartes originales, bonheur d'envoyer et de recevoir les missives de part et d'autre. Créer un lien social et une ouverture d'esprit entre générations. Travail sur la lecture et compréhension de l'écrit.



3.3.2. Découverte et respect de son territoire

Privilégier les activités en extérieur.

Mise en place de sorties, balades, grands jeux dans la campagne environnante.

Lutter contre l'abus d'écran et amener l'enfant à apprécier et profiter de son environnement. Le solliciter à sortir.

Aménagements de la commune pour inciter enfants et familles à se déplacer à pied ou à vélo afin de limiter l'utilisation de la voiture : trottoirs, stationnements vélos, sentiers, parc arboré, tables de pique-nique et agospaces aux abords de l'école pour développer le lien social, moments partagés entre familles et enfants.

Boîte à livres.



4. Evaluation

4.1. Membres du COPIL

Le Comité de Pilotage est sous la responsabilité de Monsieur le Maire, dont la coordination est assurée par l' élu coresponsable de la Commission Scolaire-Périscolaire.

Les membres du COPIL regroupent :

- Mme la Directrice du périscolaire et M. l'adjoint de direction
- Mme la Directrice de l'école
- La conseillère municipale coordonnant le projet
- Elu commission scolaire
- Mme la Co-Présidente de l'Arbre à Palabre et enseignante
- Des représentants des parents d'élèves
- Des parents bénévoles

Fréquence des réunions : trimestrielles en moyenne

La coordination quotidienne est assurée par la Directrice du périscolaire.

4.2. Sens de l'évaluation du projet

L'évaluation du P.E.D.T. est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire.

Elle permet de :

- Communiquer et de partager entre tous les acteurs éducatifs,
- Mesurer l'impact sur les objectifs pédagogiques,
- Effectuer une auto-évaluation organisationnelle,
- Mesurer le niveau de satisfaction des enfants et des familles.

Et surtout, elle permet d'en déduire les ajustements nécessaires et de procéder à des actions concrètes d'amélioration.

4.3. Méthodologie d'évaluation

4.3.1. Evaluations quantitatives

- Evolution des taux d'inscription annuels par prestation (périscolaire et extrascolaire)
- Quantification de l'évolution du nombre d'heures extra-familiales des enfants
- Progression du niveau scolaire moyen
- Evolution des coûts du périscolaire-accueil de loisirs

4.3.2. Evaluations qualitatives

- Acquisition des compétences demandées par le PEDT
- Satisfaction de l'enfant
- Auto-évaluation organisationnelle
- Renouvellement des activités et des intervenants

4.3.3. Moyens de l'évaluation

4.3.3.1. Evaluation par les enfants :

Forums de discussion et boîte à idées :

- Ce que j'ai appris dans l'activité – réponse libre
- Est-ce que je suis satisfait d'avoir participé à l'activité – cocher l'un des 3 visages (content, neutre, mécontent)
- Est-ce que j'ai envie de montrer aux autres ce que j'ai fait – Oui / Non
- Est-ce que je conseillerais à mon ami(e) de participer à cette activité – Oui / Non

4.3.3.2. **Evaluation par les intervenants :**

- Retours quotidiens via la Directrice du périscolaire
- Entretien à mi- année avec les membres du COFIL : objectifs éducatifs, satisfaction, poursuite de l'activité, améliorations à apporter

4.3.3.3. **Auto-évaluation organisationnelle :**

- Interactions quotidiennes/hebdomadaires Mairie, périscolaire, école, parents d'élèves, Arbre à Palabres
- Réunions trimestrielles du COFIL
- Projets d'activités pour les 3 années du PEDT
- Capacité à trouver de nouveaux intervenants

4.3.3.4. **Evaluation par l'école :**

- Conseils d'école trimestriels
- Résultats et compétences scolaires
- Apport du PEDT dans le projet d'école

4.3.3.5. **Evaluation par la Commune :**

- Statistiques du logiciel de gestion
- Adéquation budget prévisionnel – budget réel et taux de variation d'une année à l'autre
- Evolution des besoins en personnel Communal périscolaire

5. Annexes

Règlements intérieurs

Nous remercions chaleureusement tous les futurs acteurs et partenaires qui joueront un rôle important dans la mise en œuvre de ce projet éducatif à savoir ; les enfants, les parents d'élèves, les enseignantes, tout le personnel du CLAE, les associations, les intervenants extérieurs, les membres du copil, la DDCS.



Vincent Tissot
Maire de Cernex